

Communauté de Communes
 Thiers Dore et Montagne
 47 avenue du Général de Gaulle
 63300 THIERS
 04 73 53 24 71
 contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

47

Suppléants ayant voix
 délibérantes :

1

Conseillers représentés :

6

Total votants :

54

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 4 avril 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 11 avril 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHÉLÉMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jeannine SUAREZ à Christiane SAMSON
 Michel COUPERIER à Bernard GARCIA
 Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC
 Claude NOWOTNY à Marie-Noëlle BONNARD
 Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT
 Benoît GENEIX à Thierry DEGLON

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Bernard LORTON, André IMBERDIS, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Carine BRODIN

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : Séverine CHAPUIS

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
(PIG) DE THIERS 2018-2023 :
DEMANDES DE CONTRIBUTIONS

Rapporteure : Christiane SAMSON, Vice-Présidente

Vu la délibération de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne n°20180712-14 du 12 juillet 2018 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) ;

Vu la convention du PIG de Thiers n° 063-02-2018 du 12 octobre 2018 signée par l'État, l'Anah, Action Logement, la Ville de Thiers et la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne.

La rapporteure expose au Conseil Communautaire que dans le cadre du PIG de Thiers, la Communauté de Communes a reçu 8 dossiers de demande de contribution de propriétaires pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom / Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Paule CHAMBON	PO	17 allée du Bois	4 820,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Mickaël VERACHTEN	PO	11 Chemin des Vergers	15 119,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Benoît BRUTTOMESSO	PO	Baruptel	20 000,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Belkacen BOUYOUCEF	PO	18 avenue de la Libération	7 579,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Lionel COLLIN	PO	7 rue du Nohat	5 661,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Francis ROUX	PO	52 rue Jean Zay	20 000,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Danielle TERRAT	PO	Impasse les Hautres Fichardies	5 249,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Caroline NOALHAT	PO	16 chemin des Vergers	8 446,00 €	précarité énergétique	500,00 €
TOTAL			86 874,00 €	/	4 000,00 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi des contributions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus, pour un montant de **4 000.00 €**,
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 54

Conseillers présents : 48

Représentés : 6

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54

Pour : 54

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

